



Bourse pour les représentants de malades et d'usagers dans les Corevih

Fiche d'inscription



**Congrès et Assises de la SFLS
Nice les 29 et 30 octobre 2009
Journée Interassociative Corevih
Nice le 31 octobre**

A qui sont destinées les bourses ?

A une quarantaine de représentants des malades et des usagers nommés dans les COREVIH de France métropolitaine, qu'ils soient titulaires ou suppléants :

Il s'agit essentiellement de représentants de malades et usagers ne pouvant en théorie bénéficier d'autres financements

S'il est souhaitable que ces personnes aient un intérêt pour les questions scientifiques et médicales, il n'est par contre pas nécessaire qu'elles soient déjà formées à ces sujets

Sur quels critères seront attribuées les bourses ?

Le nombre de bourses est limité à deux par COREVIH :

Nous demandons aux représentants de malades et usagers d'un même COREVIH de se concerter afin de décider en commun qui parmi eux sollicitera une bourse

Au-delà de deux demandes de bourse par COREVIH, les candidats seront mis sur une liste d'attente par ordre de réception et seront servis en fonction des places disponibles une fois que tous les COREVIH auront répondu à l'invitation, c'est-à-dire à partir du 12 octobre 2009.

Quels sont les frais que prennent en charge les bourses, à l'exclusion de tout autre frais ?

Prise en charge du transport :

Sur la base d'un aller-retour en train 2ème classe à hauteur de 150 euro maximum ;

Sur demande préalable obligatoirement, un remboursement de plus de 150 euros peut être accordé aux personnes ayant un trajet de plus de 7 heures entre leur domicile et Nice.

Merci de prendre vos titres de transport le plus rapidement possible après que vous avez reçu confirmation de votre inscription, afin de limiter les frais, et de permettre à davantage de personnes de bénéficier d'une bourse

Prise en charge de l'hébergement :

En chambre double uniquement, (chambre simple sur demande, avec paiement à la charge du boursier de la différence de prix)

Deux ou trois nuits selon que le bénéficiaire de la bourse participe ou non à la journée interassociative COREVIH le samedi 31 octobre. Inscription au congrès de la SFLS, et déjeuners pendant le congrès

Notez que les dîners et les frais de transports sur place à Nice ne sont pas pris en charge

Quelles sont les modalités pratiques de remboursement ?

Vous devez prendre vos titres de transport vous-même :

Ils vous seront remboursés par Sidaction après réception des originaux de vos titres de transport utilisés (pensez à conserver une copie papier)

Le délai de remboursement dépend de la rapidité avec laquelle vous renverrez vos titres de transport à Sidaction

Programmes associatifs France/ Congrès SFLS
228 rue du Fbg St Martin 75010 Paris

Aucun remboursement ne pourra être effectué après le 1er décembre 2009.

Les chambres d'hôtel seront réservées et réglées directement par Sidaction :

Vous recevrez les informations utiles trois jours avant votre départ ;

Les frais pour les chambres individuelles seront déduits du remboursement de vos frais de transport

Date limite d'inscription

Lundi 12 octobre 2009